

Paris, le mardi 6 juin 2023

À l'attention du commissaire-enquêteur

Objet : Projet d'installation de Panneaux photovoltaïques

Monsieur,

Thierry HORTIN, résidant à Paris et membre de l'Ecole Française de Parachutisme de Le Blanc (EFPLB) depuis l'an 2000, soit pratiquant depuis plus de 22 ans sur le même site. J'ai été formé à l'an 2000 grâce à ce Centre Ecole de Parachutisme, puis j'ai animé un club sportif universitaire d'environ 60 personnes par an, sautant exclusivement à l'AFP Le Blanc. Subséquemment en tant que bénévole, j'ai été Vice-Président de l'association EFPLB pendant 10 ans (2008-2017). Je totalise environ 2000 sauts et j'ai l'ensemble des brevets principaux des disciplines spécifiques et de maturité parachutiste pour effectuer des sauts spéciaux et de manifestation aérienne. Voilà pour une présentation sommaire de mon vécu parachutiste mais plus important, de la connaissance du site de poser des parachutistes sur l'aérodrome de Le Blanc.

Un des grands avantages de l'EFPLB sur les autres Centres Ecole de Parachutisme de France est le fait que la zone de poser des parachutistes y est grande, dégagée et donc que si on n'est pas assuré de se poser correctement selon les vents et son niveau d'autonomie, c'est indéniablement un gage de sécurité. Les seules zones d'attention restent le poser dans la Ville et la Creuse comme cours d'eau, hormis ces 2 points, on est assuré de se poser dans les champs environnants sans encombre. Fin 2020, quand nous tentons de reprendre une activité parachutiste « normale » après la période de privation d'activités due à la pandémie de COVID-19, nous apprenons via Marc & Marie-Claude FEYDEAU du Bureau de l'EFPLB que la Mairie a le projet de mettre en place de champs de panneaux photovoltaïques sur notre zone de poser habituelle, réservée dans cette partie à l'atterrissage des élèves. Il devient évident que la zone étant restreinte drastiquement, on passe de 80 hectares à seulement 10% finalement de l'aire initiale, elle devient ipso-facto dangereuse à minima pour les élèves et en général pour le poser de tous les autres parachutistes confirmés et même des tandems qui sont théoriquement le type de sauts les plus sûrs.

En voyant la carte prévisionnelle d'installation des panneaux solaires (72 ha), on réalise immédiatement que :

1. Si le vent vient de l'Ouest et comme nous effectuons le largage face au vent, le parcours de poser du parachutiste l'obligera à survoler la zone de panneaux solaires qui sous l'influence solaire sur le matériel entraînera une pompe ascendante aérienne de chaleur avant le poser, ce qui fausse la prévision de poser et accroît le risque de mauvais atterrissage
2. Les panneaux solaires étant clôturés par une enceinte grillagée de 3m, l'impact psychologique d'une telle barrière qui rentre dans le champ de vision d'un parachutiste qui arrive en « finale » face à la grille sera indéniablement d'effectuer un virage radical à basse altitude entraînant au minimum des blessures corporels ou plus simplement la mort par impact au sol dû à la perte de hauteur à la suite du virage précipité
3. Dans le cas où le parachutiste aurait le malheur de se poser dans le champ de panneaux solaires, il est évident qu'il facturera ses membres avec probablement des coupures majeures en impactant sur les matériaux des panneaux solaires qui sont contondants ou coupants

Evidemment si l'accident survient dans cette dernière zone, les secours (Pompiers & SAMU) auront plus de difficultés à le récupérer et donc de temps à intervenir et prodiguer les premiers soins.

Enfin pour nos avions parachutistes largueurs (mais également ceux des autres usages de l'air que sont les planneurs et les autres), il n'y aura dorénavant plus la zone sécurisée « de dégagement » à l'Ouest de la piste qui autorisait les sorties possibles de piste en cas de bourrasques de vents de travers au décollage ou au poser. Pour rappel dans chacun de nos avions largueurs, il y a 9 passagers parachutistes plus le pilote soit 10 vies engagées à chaque décollage.

En 22 ans de pratique parachutiste à l'EFPLB, je venais de 2 à 3 week-ends par mois de Paris, soit environ 700km de route, avec un départ en covoiturage de Paris vendredi fin d'après-midi après le

travail pour un retour (tardif) dimanche soir. Ce qui voulait dire que nous vivions tout le weekend à l'EFPLB et en conséquence de quoi, nous avons participé substantiellement à la vie économique locale du Blanc, par nos dépenses régulières dans les restaurants, les hôtels, les supermarchés, les stations-services et autres commerces locaux, sans parler des démonstrations parachutistes de poser de précision dans la Ville que nous avons faites pour la Mairie et les autres associations pour faire rayonner la pratique du parachutisme de l'EFPLB pour la Région en présentant ce sport exceptionnel à des futurs potentiels passionnés.

Comme vous l'avez compris Monsieur le commissaire-enquêteur, ce sont pour toutes les raisons précitées que ce projet d'installation de panneaux photovoltaïques de la Mairie est à proprement parler : « en train de se tirer une balle dans le pied ». Quand on sait que plus de la moitié des adhérents de l'EFPLB viennent hors de la Région Centre et contribuent ainsi plus de 20 weekends par an à l'économie locale et au rayonnement du sport hors de la Région. Je peux vous assurer que cette partie d'adhérents ne fera plus 700km et 7h de route chaque weekend pour risquer « stupidement » de se blesser sur de nouveaux obstacles fraîchement sortis de terre sur leur zone de poser auparavant sûre. Qui dit baisse d'activités parachutistes voir plus d'activités du tout, entraînera la liquidation / faillite de l'EFPLB (iniquement sauvée financièrement ces dernières années) et en conséquence conduira au licenciement des salariés restants.

Je m'oppose donc farouchement à cette aberration de la Mairie du Blanc de projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur notre zone de poser des parachutistes.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses

Thierry HORTIN – Adhérent de l'EFPLB depuis l'an 2000